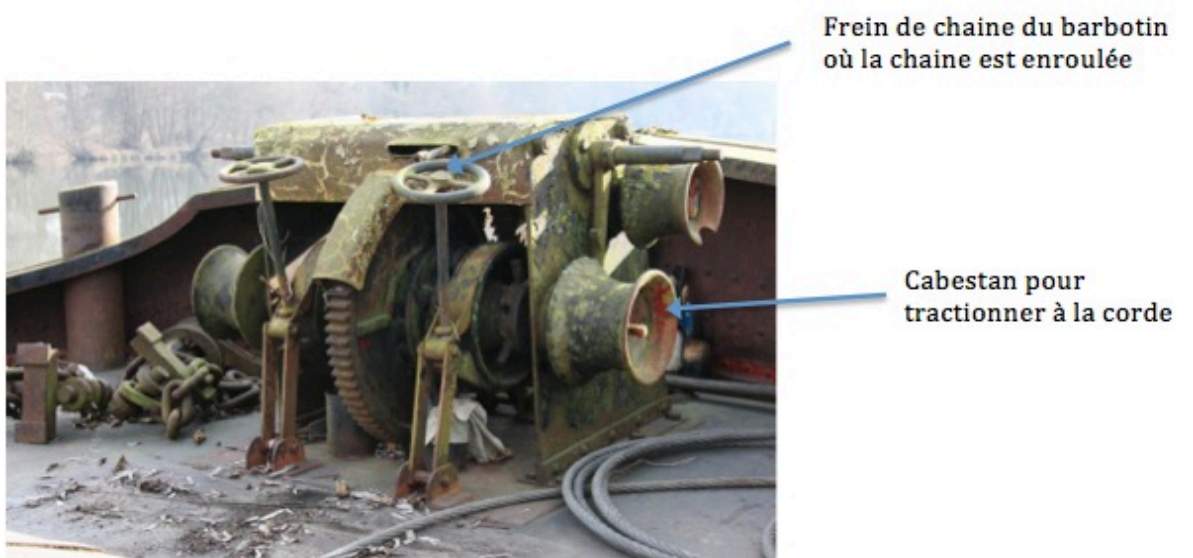


# LEXIQUE DU BATELIER



**n°1 - Poste de pilotage de la péniche**



**n° 2 - Guindeau ou treuil placé à l'avant du bateau**

Marquise

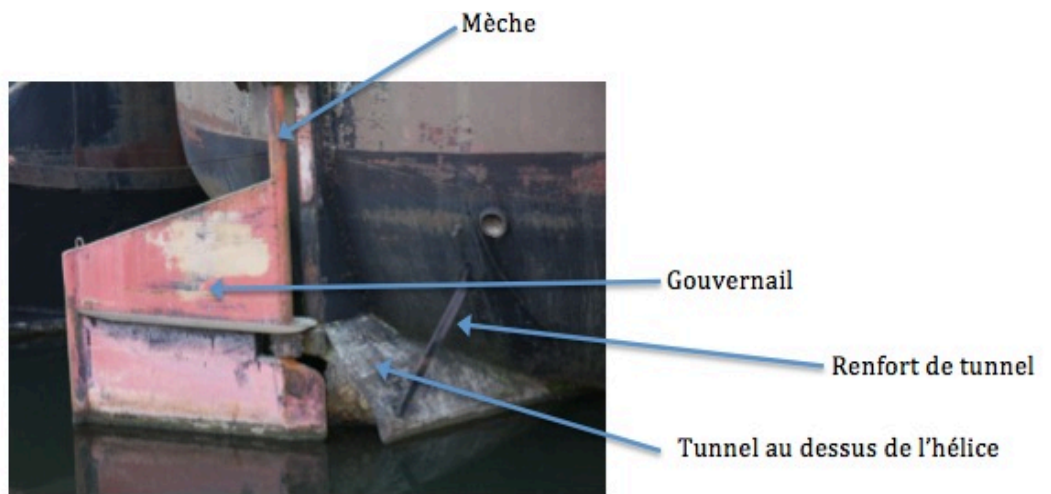


Instruments de contrôle du moteur :  
pression d'huile, température moteur,  
compte tours et horaire.

Soupape de la corne  
de brume



**n° 3 - Intérieur de la timonerie avec le macaron ou barre à roue**



**n°4 - Arrière du Pierre La Treiche**



**n° 5 - Section du gouvernail, mécanisme d'entrainement du gouvernail**



**n°6 - Compresseur ERVOR à deux étages, basse et haute pression pour remplir la bouteille d'air pour le lancement du moteur**



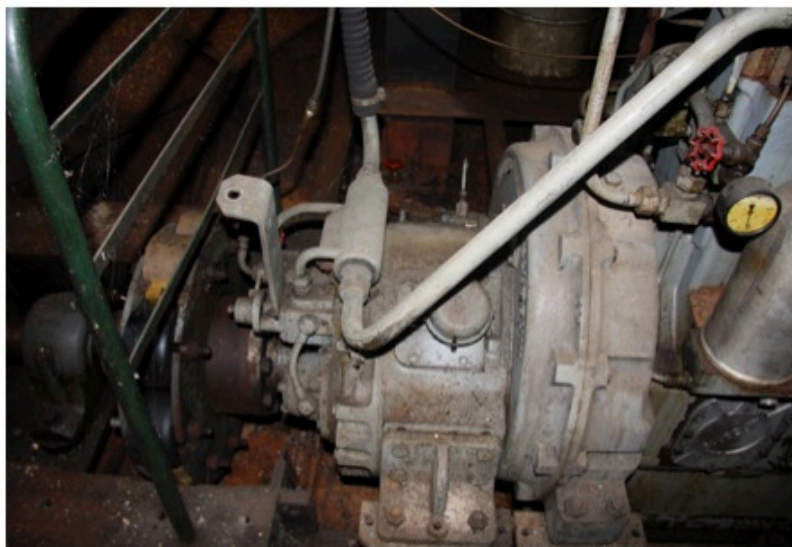
**n°7 - Bouteille** servant à stocker l'air pour le lancement du moteur (40 bars)



Pièce cylindrique en fer



**n°8 - Boulard** ou bitte d'amarrage, au nombre de 2 sur le Pierre La Treiche



**n°9 : Réducteur** : l'hélice ne doit jamais dépasser 450 tours minutes pour avoir une poussée et un rendement maxi.

**Inverseur** : à la place d'une boîte de vitesses (pour marche avant et arrière).



**n° 10 - Trappe d'accès du logement avant servant aux enfants ou à l'employé**



**n° 11 - Intérieur de la cale**



**n° 12- Salle des machines et échelle de descente**



**n°13 - Filtre de fuel** pour filtrer le carburant et faire office de décanteur d'eau.



Pompe à injection

Dynamo

Sonde à température

Collecteur d'échappement

Bloc moteur

Filtre à gasoil



**n° 14 Moteur Baudoin DNP4 115 chevaux**



**n°15 - Ancre** : organe mobile destiné à freiner le bateau jusqu'à son arrêt total. L'ancre se jette par dessus bord ou se descend au moyen d'un treuil. Elle est reliée au bateau par une chaîne. Sa présence est obligatoire à bord, mais son usage n'est autorisé qu'en rivière.



**n°16 - Cale :** grand compartiment qui occupe la majeure partie du bateau de commerce et dans laquelle sont disposées les marchandises transportées.



**n°17 - Cale sèche :** bassin destiné à recevoir au sec des bateaux en contrôle/réparation ou en construction. La cale sèche est en communication directe avec le canal ou la rivière, et en est isolée par un système de fermeture pour être vidée.



**n°18 - Veules :** plate-forme d'évolution à l'avant et à l'arrière du bateau. On s'y tient pour s'occuper des amarres, descendre l'ancre, actionner le guindeau avant, etc.



**n°19 - Plat-bord : partie plane longeant les denboards et permettant de circuler autour de la cale en rejoignant les veules avant et arrière.**

Photos prises à Pierre La Treiche par Michel Wolf et Gilbert Pedot de l'Association PPLT

Commentaires rédigés par Denis Stoeckel.

Notre site Internet : [www.peniche-pierrelatreiche.fr](http://www.peniche-pierrelatreiche.fr)

Nous contacter : [penicheplt@orange.fr](mailto:penicheplt@orange.fr)

Voir le dictionnaire fluvial et batelier sur le site : <http://projetbabel.org/fluvial/c.htm>